



Bureau

Publié le : 23/09/2025

Séance du jeudi 11 septembre 2025

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 4 septembre 2025 s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22

La séance est ouverte à 18h06 et levée à 20h23

Etaient présents : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD, Mme Lorine GAGLIOLO (à compter de la question n° 28), M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Christophe LIME, M. Yves MAURICE (jusqu'à la question n°86 incluse), M. Jean-Paul MICHAUD (à compter de la question n° 46), M. Anthony NAPPEZ, Mme Françoise PRESSE, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD (à compter de la question n° 22), Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (à compter de la question n°3 et jusqu'à la question n° 79 incluse), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 52)

Etaient absents : M. François BOUSSO, M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Aurélien LAROPPE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Gilles ORY, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. André TERZO

Secrétaire de séance : Mme Catherine BARTHELET

Procurations de vote : M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, M. Aurélien LAROPPE donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. Gilles ORY donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. André TERZO donne pouvoir à M. Christophe LIME, Mme Marie ZEHAF donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n° 51 incluse)

Délibération n°2025/2025.00239

Rapport n°7 - Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles - Deuxième session 2025

Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles - Deuxième session 2025

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

	Date	Avis
Commission n°7	28/08/2025	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2025 et PPIF 2025-2029 « Manifestations artistiques et culturelles »	Montant prévu au budget 2025 : 140 000 € Montant de l'opération : 8 500 €

Résumé :

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions aux associations culturelles dans le cadre de la deuxième session d'instruction 2025 du Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles, pour l'organisation de manifestations – récurrentes et nouvelles - se déroulant en 2025. Il est proposé d'accorder 7 subventions à 7 associations pour un montant total de 8 500 €.

I. Présentation du Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles

Le Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles a pour objectifs spécifiques de :

- contribuer au rayonnement et à l'effervescence du territoire à travers des événements artistiques et culturels,
- favoriser une offre culturelle de haute qualité, pour tous les publics, représentant la diversité des disciplines artistiques,
- favoriser une offre artistique et culturelle de proximité sur tout le territoire du Grand Besançon Métropole, notamment en milieu rural,
- développer et favoriser l'accès des publics à cette offre, accompagner l'épanouissement de tous et favoriser les actions de médiation auprès des différents publics,
- soutenir la création, l'émergence artistique et les artistes du territoire.

Sont éligibles dans ce cadre, les manifestations artistiques et culturelles :

- à l'intérêt communautaire avéré au regard des éléments généraux d'appréciation fixés dans le règlement d'intervention,
- portées par des structures culturelles dont le siège social est situé sur le territoire du Grand Besançon Métropole,
- dans les domaines de la musique, du spectacle vivant, des arts visuels, du livre et du patrimoine.

II. Soutien aux manifestations artistiques et culturelles – deuxième session 2025

Pour rappel, en 2024, dans le cadre des 2 sessions d'instruction, 19 manifestations organisées par 19 associations différentes ont été soutenues pour un montant total de 67 000 €, soit :

- 14 manifestations pour un montant de 54 500 € lors de la 1^{ère} session ;
- 5 manifestations pour un montant de 12 500 € lors de la 2^{ème} session.

Lors de la première session d'attribution 2025, 19 manifestations artistiques et culturelles prévues sur le territoire par 19 associations culturelles ont été subventionnées pour un montant total de 59 500 €.

Pour la 2^{ème} session 2025, sept dossiers de demandes de subvention ont été déposés (dont 3 demandes récurrentes et 4 demandes nouvelles et/ou exceptionnelles).

Au regard des critères d'éligibilité et des éléments d'appréciation, il est proposé d'accorder, pour la deuxième session 2025, 7 subventions à 7 projets de manifestations (5 manifestations récurrentes et 2 manifestations nouvelles) pour un montant total de 8 500 €, réparti de la manière suivante :

Association	Projet 2025	Subventions 2022 2023 2024	Montant 2025 demandé	Montant subvention 2025 proposé
SUPERSENIOR	Ateliers mobiles de création graphique grand public - Grand Besançon - juin à septembre 2025	Subv 2022 : / Subv 2023 : / Subv 2024 : /	2 000 €	1 000 €
LES EXTRA ORDINAIRES CIE	4ème édition du Festi'Valentin du rire Ecole Valentin - 4 au 6 avril 2025	Subv 2022 : / Subv 2023 : 500 € Subv 2024 : 0 €	3 000 €	500 €
LA VOIE ROMAINE D'OR	Fête Gallo-Romaine Osselle Routelle - 29 juin 2025	Subv 2022 : / Subv 2023 : / Subv 2024 : /	4 200 €	500 €*
BANDE SONORE	Festival Ebulli'son Montfaucon - 29 et 30 août 2025	Subv 2022 : 4 000 € Subv 2023 : 2 000 € Subv 2024 : 2 000 €	7 500 €	2 000 €
LE BANQUET D'AGAMEMNON	Tournée l'Echappée et Tournée santé Bonnay, Pelousey / Ehpad de Mamirolle, Saint-Vit, Thise et l'EAM d'Amagney - 11 septembre 2025 / 10 au 14 octobre 2025	Subv 2022 : / Subv 2023 : annulée Subv 2024 : /	3 000 €	2 000 €
L'ESPERANCE DE BYANS	Accueil du dispositif Écran Mobile de la Ligue de l'Enseignement Bourgogne Franche-Comté (cinéma en milieu rural) Byans-sur-Doubs - saison 2024/2025	Subv 2022 : 2 000 € Subv 2023 : 2 000 € Subv 2024 : 2 000 €	2 000 €	2 000 €
LE GRILLON	Fête de la musique Dannemarie sur Crête - 14 juin 2025	Subv 2022 : / Subv 2023 : / Subv 2024 : /	3 000 €	500 €*
Total			24 700 €	8 500 €

* à titre d'expérimentation pour ces nouvelles demandes

Ces subventions feront l'objet d'un versement en une seule fois à compter de la notification de la subvention après que la délibération attributive du Bureau Communautaire soit exécutoire.

Elles ne seront pas versées ou seront restituées, en partie ou en totalité, en cas :

- de réalisation partielle du projet ou de l'activité,
- d'utilisation de la subvention à une fin non-conforme aux actions pour lesquelles elle a été attribuée,
- d'annulation du projet ou de l'activité,
- de non-utilisation en tout ou partie des sommes versées,
- de dissolution de l'association.

Les associations bénéficiaires devront transmettre à GBM un compte-rendu financier attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, au plus tard le 30 juin 2026.

A l'unanimité, le Bureau attribue 7 subventions aux 7 associations suivantes pour un montant total de 8 500 € au titre du Fonds d'aide aux manifestations artistiques et culturelles, à savoir :

- 1 000 € à l'association SUPERSENIOR,
- 500 € à l'association LES EXTRA ORDINAIRES CIE,
- 500 € à l'association LA VOIE ROMAINE D'OR,
- 2 000 € à l'association BANDE SONORE,
- 2 000 € à l'association LE BANQUET D'AGAMEMNON,
- 2 000 € à l'association L'ESPERANCE DE BYANS,
- 500 € à l'association LE GRILLON.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 26

Contre : 0

Abstention* : 0

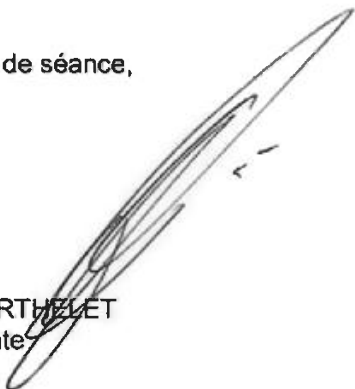
Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Catherine BARTHELET
Vice-Présidente



Pour extrait conforme,
La Présidente,

Anne VIGNOT
Maire de Besançon



M1 - Fonds d'Aide aux Manifestations Artistiques et Culturelles - 2ème session 2025

Suivi budget 2025	Montants
Enveloppe BP 2025 - M1	69 000 €
Montant voté 1ère session 2025	59 500 €
Disponible pour 2ème session 2025	9 500 €

Stats	Chiffres
Nbre d'associations différentes avant déposé une demande de subvention	7
Nombre de demandes - M1	7
Nombre de subventions proposées - élus	8 500 €
Nombre d'associations différentes subventionnées	7

Association	Objet de l'association Domaine artistique	Nature	Intitulé projet N	Éléments d'appréciation généraux	Critères d'attribution spécifiques	Montant demandé 2025	Montant du projet subvention 2022 2023 2024	Montant proposé 2025
SUPERSENOR	Arts plastiques	Manifestation nouvelle	Ateliers mobiles de création graphique grand public - Grand Besançon - juin à septembre 2025	Artistique : ++ Public : + Structuration : + Territoire : +	Nouveau Projet Démarche éco-responsable importante Publics spécifiques touchés : Jeunes	2 000 €	Subv 2022 : / Subv 2023 : / Subv 2024 : /	1 000 €
LES EXTRA ORDINAIRES CIE	Théâtre	Manifestation récurrente	4ème édition du Festi'Valentin du rire Ecole Valentin - 4 au 6 avril 2025	Artistique : ~ Public : + Structuration : ~ Territoire : +	Démarche éco-responsable moyenne Pas d'information sur les publics spécifiques touchés	3 000 €	Subv 2022 : / Subv 2023 : 500 € Subv 2024 : 0 €	500 €
LA VOIE ROMAINE D'OR	Patrimoine – Sociétés savantes	Manifestation nouvelle	Fête Gallo Romaine Osselle Routelle - 29 juin 2025	Artistique : - Public : + Structuration : + Territoire : +	Nouveau Projet Démarche éco-responsable importante Publics spécifiques touchés : Tout public	4 200 €	Subv 2022 : / Subv 2023 : / Subv 2024 : /	500 €
BANDE SONORE	Musique	Manifestation récurrente	Festival Ebulli'son Montfaucon - 29 et 30 août 2025	Artistique : ++ Public : ++ Structuration : ++ Territoire : ++	Démarche éco-responsable moyenne Publics spécifiques touchés : Tout public	7 500 €	Subv 2022 : 4 000 € Subv 2023 : 2 000 € Subv 2024 : 2 000 €	2 000 €
LE BANQUET D'AGAMEMNON	Musique ancienne / classique / contemporaine	Manifestation récurrente	Tournée l'Echappée et Tournée santé Bonnay, Pelousey / Elpads de Mamirolle, Saint-Vit, Thise et l'EAM d'Amagney - 11 septembre 2025 / 10 au 14 octobre 2025	Artistique : ++ Public : + Structuration : + Territoire : ++	Nouveau Projet Démarche éco-responsable importante Publics spécifiques touchés : Jeunes	3 000 €	Subv 2022 : / Subv 2023 : annulée Subv 2024 : /	2 000 €
L'ESPERANCE DE BYANS	Audiovisuel	Manifestation récurrente	Accueil du dispositif Ecran Mobile de la Ligue de l'Enseignement Bourgogne Franche-Comté (cinéma en milieu rural) Byans-sur-Doubs - saison 2024/2025	Artistique : + Public : ++ Structuration : + Territoire : ++	Démarche éco-responsable moyenne Publics spécifiques touchés : Tout public	2 000 €	Subv 2022 : 2 000 € Subv 2023 : 2 000 € Subv 2024 : 2 000 €	2 000 €
LE GRILLON	Musique ancienne / classique / contemporaine	Manifestation récurrente	Fête de la musique Dannemarie sur Crête - 14 juin 2025	Artistique : + Public : + Structuration : + Territoire : +	Nouvelle association demandeuse Démarche éco-responsable moyenne	3 000 €	Subv 2022 : / Subv 2023 : / Subv 2024 : /	500 €
TOTALS						24 700 €		8 500 €